



RAPPORT D'ESSAIS N° : MD 12 00 88

DEMANDE PAR : TOLTEC
172 rue Auguste Potié
59 481 Haubourdin cedex

NATURE DU MATERIEL : Panneaux blindés

CONSTRUCTEUR : TOLTEC

REFERENTIELS D'ESSAIS : NF EN 1627 et NF EN 1630 Novembre 2011
Essais réalisés suivant une partie des référentiels

REFERENCE DU PRODUIT : SW4

NIVEAU DEMANDE : CR 4

OBJECTIF DES TRAVAUX :

Etude partielle de résistance à l'effraction de panneaux blindés, conformément à la classe CR 4 des normes NF EN 1627 et NF EN 1630, édition de novembre 2011.

Remarque : l'étude ne prend pas en compte l'annexe B de la norme NF EN 1627.

IDENTIFICATION DU PRODUIT :

Date de réception du produit : 03 juillet 2012.

du dossier : 03 et 05 juillet 2012 (la liste des plans est fournie en annexe).

ESSAI :

OBJET	RESULTATS	NOTA
Attaque du corps du produit. Trou d'homme dans la paroi	Supérieure à 10 minutes.	1
Attaque de la liaison entre les panneaux	7 min 52 sec. Abandon. Supérieur à 10 minutes.	

Nota 1 : Par extrapolation du résultat de l'essai réalisé et compte-tenu des modifications réalisées par le fabricant.

Ce document atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais ou à l'examen du laboratoire et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produit au sens de l'article L1115-27 du code de la consommation, ni un agrément de quelque nature que ce soit. La reproduction de ce document n'est autorisée, sauf approbation préalable du CNPP que sous sa forme intégrale. Le CNPP décline toute responsabilité en cas de reproduction ou de publication non conforme. Le CNPP se réserve le droit d'utiliser les enseignements qui résultent du présent document pour les inclure dans des travaux de synthèse ou d'intérêt général pouvant être publiés par ses soins.

CONCLUSION :

Le produit référence « **SW4** » répond aux exigences des essais de « trou d'homme » de la classe CR 4, des normes NF EN 1627 et NF EN 1630, édition de novembre 2011.

DATE DES ESSAIS : 03 juillet 2012

Date du présent rapport d'essai : 09 juillet 2012

Visa du responsable d'essai :



Cachet et signature du Directeur :



Le présent rapport d'essai comporte 2 pages et 1 annexe (3 pages).

Le présent rapport d'essai est rédigé en 1 exemplaire :

- * 1 exemplaire est adressé au demandeur,
- * 1 exemplaire est conservé par le laboratoire.